

TARIFS DU COLLEGE

(à compter du 01/04/2024)

➤ REPAS

	PRIX UNITAIRE TTC
ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES 4 jours (pour le repas du mercredi uniquement)	4,00€
ELEVES EXTERNES	4,00€
PERSONNELS TERRITORIAUX	<ul style="list-style-type: none">• <u>Indice majoré < ou = 534</u> : 2,60€• <u>Indice majoré > 534</u> : 3,80€
ENSEIGNANTS, AED, AESH, INFIRMIERE, ADMINISTRATIFS, CUI	<ul style="list-style-type: none">• <u>Indice majoré < 430</u> : 3,43€• <u>Indice majoré entre 431 et 499</u> : 5,54€• <u>Indice majoré > 500</u> : 6,93€
HÔTES EXCEPTIONNELS	9,10€

➤ CARTE DE CANTINE ET CARNET DE CORRESPONDANCE

	PRIX UNITAIRE TTC
<u>NOUVELLE CARTE DE CANTINE</u> : remplacement d'une carte détériorée, fendue, scotchée, perdue ou non restituée.	10€
<u>NOUVEAU CARNET DE CORRESPONDANCE (avec protège carnet)</u> : remplacement d'un carnet perdu ou entièrement utilisé.	2€
<u>NOUVEAU PROTEGE CARNET</u> : remplacement d'un protège carnet détérioré.	0€

➤ PAIEMENT

UNIQUEMENT par chèque bancaire (à l'ordre du Collège NOES) ou en espèces.